

Le compost

... rendre à la terre ce qui lui appartient ... pour la rendre plus fertile

Je composte mes déchets organiques, un pas de plus vers un mode de vie plus durable !

Faire son compost s'inscrit dans une démarche **citoyenne** et **écologique** visant à la **réduction des déchets**.

Les déchets organiques représentent 1/3 de nos ordures ménagères. Ce sont des **ressources gratuites** : « rien ne se perd, tout se transforme ! ».

Le compost est le résultat d'une dégradation de déchets organiques d'origine végétale par des êtres vivants tels bactéries, champignons, larves, insectes, vers, ... C'est un produit stabilisé, hygiénique et riche en humus, fort utile au jardin.



En quelques mois vous pouvez obtenir ainsi un substrat nutritif pour amender le sol.

Vous pouvez acquérir un composteur en bois local fabriqué par des structures employant des travailleurs handicapés en Alsace auprès de votre Communauté de communes.

- Installez votre compost dans un endroit abrité du vent, pas trop ensoleillé, facilement accessible et en contact direct avec le sol de votre jardin.
- Placez au fond une couche de déchets secs (paille, feuilles, brindilles, ...) d'environ 15 à 20 cm pour améliorer l'aération.



La recette d'un bon compost

Alternez - principe du mille feuilles :

- **2/3 de vert** en couche de 15 cm
Matières humides riches en azote : épluchures de légumes et de fruits, légumes cuits à l'eau ou à la vapeur, tisanes, fleurs coupées, gazon, mauvaises herbes (sans semence).
- **1/3 de brun** en couche de 10 cm
Matières sèches riches en carbone : feuilles mortes, brindilles, sciure et copeaux, paille, papier blanc, herbe sèche, broyat de branches, carton brun déchiqueté ...
- **De la terre** du jardin en saupoudrage
- **De l'eau** en petite quantité pour veiller au niveau d'humidité.
- **De l'air** : brassez et aérez régulièrement le compost pour accélérer le processus de décomposition (ne pas laisser le compost se tasser).

Les petits plus qui enrichissent et activent le compost

le marc de café, laines et poils d'animaux et cheveux non traités, saupoudrage de cendres de bois, poudres d'algues ou de roches, coquilles d'œufs écrasées, litières et fumiers des animaux herbivores ou granivores, ...

Les cas particuliers

- Les restes de viande : à enfouir dans le compost
- Les plantes malades ou traitées : à éviter
- Les papiers imprimés : à éviter
- Les semences et les rhizomes (liseron, chiendent,...) à sécher
- Les tailles de conifères (thuyas, cyprès) : 10 % maximum
- Les feuilles de noyer fraîches : à précomposter en tas pendant 6 mois.



Le compost au fil des saisons

L'automne, la saison du brun

Les feuilles mortes se ramassent à la pelle ! Faites votre réserve de « BRUN » dans un endroit abrité pour être mélangé au « VERT » tout au long de l'année.

L'hiver, la saison du brassage

En janvier ou février faites un **grand brassage énergétique** du compost en aérant la matière organique : **videz le composteur et remplissez-le** à nouveau. Continuez de l'alimenter pour assurer la nourriture des vers et microorganismes.

Le printemps, utilisez votre compost

Après 6 à 12 mois, le compost est mûr (les petits vers rouges ne doivent plus être présents) : terreau de structure grumeleuse, de couleur brune avec odeur agréable de sous-bois (humus).

Il peut être utilisé **au potager** (3 à 5 cm d'épaisseur) dans les plates-bandes ou pour les semis en godets (1/3 compost + 1/3 sable+1/3 terre de jardin).

Vous pouvez l'intégrer (1/3) à la terre végétale lors du repotage de vos **plantes d'intérieur**. **Au jardin**, tous les 3 ans, disposez une couche épaisse de compost de 10 cm sous la couronne de vos arbres fruitiers.



Couvrez chaque années les pieds des arbustes fruitiers (framboisiers, groseillers, ...) avec une couche de 5 cm de compost.

L'été, la saison du vert

A chaque apport, recouvrez bien vos déchets de cuisine (fruits sucrés, etc) avec un peu de déchets secs « brun » pour éviter la prolifération des petites mouches.

Surveillez votre compost pour qu'il ne devienne pas trop sec car cela ralentit la décomposition.

Arrosez le de temps en temps de sorte qu'il soit humide comme une éponge.

Les tontes de gazon ne peuvent pas toutes être incorporées à votre compost car humides et compactes, elles risqueraient d'étouffer le processus de décomposition : pas plus de 3 à 5 cm de gazon frais dans le compost ou 10 cm si séché au soleil. Pensez à adopter la tonte mulching et à utiliser l'herbe de tonte en paillage dans votre jardin.



Les déchets organiques, des ressources vertes précieuses pour préserver nos sols !

Liens vers le A3 « compostage » + Mag info zéro déchets n°2 le gazon